



ASSOCIATION OF CANADIAN PORT AUTHORITIES
ASSOCIATION DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES CANADIENNES

COMMUNIQUÉ – POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

LES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES CANADIENNES SE RÉJOUISSENT DE L'ACCORD COMMERCIAL CANADA-UNION EUROPÉENNE (UE) ET ATTENDENT AVEC IMPATIENCE LES NOUVEAUX EMPLOIS ET L'ACTIVITÉ QUI DÉCOULERONT DES FLUX DE MARCHANDISES ACCRUS

Elles rappellent au gouvernement qu'il devra investir dans les infrastructures afin de satisfaire aux besoins commerciaux croissants.

OTTAWA, le 30 octobre 2013 – Les administrations portuaires canadiennes se réjouissent de l'accord commercial entre le Canada et l'UE, annoncé la semaine dernière et déposé hier par le Premier ministre en Chambre des communes. « La croissance de la valeur des échanges bilatéraux découlant de cette entente est considérable, et le volume accru des marchandises qui s'ensuivra aura des répercussions favorables directes sur les ports canadiens, a déclaré la présidente de l'Association des administrations portuaires canadiennes, Wendy Zatylny. La progression des mouvements de marchandises est une bonne nouvelle, tant pour les ports que pour l'ensemble des Canadiens, car elle créera plus d'emplois et d'activité économique, ce qui leur profitera ».

« Le Canada a la chance de disposer d'un réseau de transport respectueux de l'environnement, fiable, efficace et sécuritaire, qui transporte des marchandises venant du monde entier jusqu'à la porte de ses habitants, et il exporte des ressources et des produits canadiens vers les marchés de plus de 160 pays, a-t-elle ajouté. Les ports canadiens ont beaucoup investi en vue de demeurer innovateurs et concurrentiels dans une industrie dynamique et très mobile, et ils aspirent à faire davantage ».

D'autres investissements dans les infrastructures s'imposent

Parallèlement, l'association a souligné que d'autres investissements dans les infrastructures seront nécessaires afin que ports puissent répondre aux besoins croissants découlant des flux de marchandises en progression. « Une étude menée par l'AAPC et par Transports Canada a révélé un écart de 5,8 milliards de dollars pour payer les besoins d'infrastructures des ports, a précisé M^{me} Zatylny. Environ un tiers de cette somme a simplement servi à l'expansion des 18 administrations portuaires pour satisfaire à la demande croissante liée aux volumes accrus

de marchandises. Les administrations portuaires sont bien parvenues à mobiliser des ressources de divers partenaires, mais l'appui du gouvernement fédéral constitue une composante essentielle dans le but de concrétiser de tels partenariats ». Soulignant les engagements contenus dans le Budget 2013 du Fonds Chantiers Canada, M^{me} Zatylny espère que ces enveloppes tiendront compte des besoins des ports.

À propos de l'association

Créée en 1958, l'Association des administrations portuaires canadiennes regroupe les ports, les havres et les intérêts maritimes connexes en un seul organisme national. Elle représente toutes les administrations portuaires canadiennes, diverses entités gouvernementales, ainsi que des compagnies du secteur maritime et sert de principale association pour la défense des intérêts et le progrès de l'industrie portuaire canadienne. Les membres de l'AAPC manutentionnent au-delà de 162 milliards de dollars en marchandises (310 millions de tonnes) par année et ils génèrent plus de 250 000 emplois directs et indirects. Leur apport à l'économie locale, régionale et nationale du Canada est considérable.

- 30 -

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :
Antoinette Brind'Amour
Gestionnaire des communications
Association des administrations portuaires canadiennes
(613) 402-4500
acpa-ports.net